

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 750 000,00	6 862 854,92
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 887 145,08
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		8 750 000,00	8 750 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 013 001,62	1 273 804,48
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	486 998,38	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 226 195,52
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 500 000,00	2 500 000,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		11 250 000,00	11 250 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2022

Application agréée E-legalite.com

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 074 789,00	0,00	4 178 000,00	4 178 000,00	4 178 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 985 000,00	0,00	2 185 000,00	2 185 000,00	2 185 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	376 291,15	0,00	433 606,11	433 606,11	433 606,11
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 436 080,15	0,00	6 796 606,11	6 796 606,11	6 796 606,11
66	Charges financières	92 211,00	0,00	87 675,00	87 675,00	87 675,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	1 050 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		127 325,00	127 325,00	127 325,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 708 291,15	0,00	8 041 606,11	8 041 606,11	8 041 606,11
023	Virement à la section d'investissement (5)	44 462,07		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	662 246,78		708 393,89	708 393,89	708 393,89
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		706 708,85		708 393,89	708 393,89	708 393,89
TOTAL		8 415 000,00	0,00	8 750 000,00	8 750 000,00	8 750 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 750 000,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	190 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	964 000,00	0,00	1 140 000,00	1 140 000,00	1 140 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	5 422 711,00	0,00	5 650 000,00	5 650 000,00	5 650 000,00
75	Autres produits de gestion courante	3 500,00	0,00	5 165,92	5 165,92	5 165,92
Total des recettes de gestion courante		6 580 211,00	0,00	6 833 165,92	6 833 165,92	6 833 165,92
76	Produits financiers	5 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 585 311,00	0,00	6 833 165,92	6 833 165,92	6 833 165,92
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	29 689,00		29 689,00	29 689,00	29 689,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		29 689,00		29 689,00	29 689,00	29 689,00
TOTAL		6 615 000,00	0,00	6 862 854,92	6 862 854,92	6 862 854,92

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 887 145,08
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 750 000,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	678 704,89
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2022

Application approuvée F. Lespalle.com

99_BU-030-253001135-20220405-8_2022_04_0

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

REÇU EN PREFECTURE
Le 14/04/2022
Application acquies. E. Leplat / E. Com
99_BU-030-253001135-20220405-8_2022_04_0

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	89 500,00	23 820,00	192 500,00	192 500,00	216 320,00
204	Subventions d'équipement versées	45 500,00	0,00	31 000,00	31 000,00	31 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 858 311,00	463 178,38	1 044 227,54	1 044 227,54	1 507 405,92
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	15 000,00	0,00	515 000,00	515 000,00	515 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 008 311,00	486 998,38	1 782 727,54	1 782 727,54	2 269 725,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	140 000,00	0,00	145 000,00	145 000,00	145 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
020	Dépenses imprévues	75 000,00		27 145,08	27 145,08	27 145,08
	Total des dépenses financières	235 000,00	0,00	192 145,08	192 145,08	192 145,08
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 243 311,00	486 998,38	1 974 872,62	1 974 872,62	2 461 871,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	29 689,00		29 689,00	29 689,00	29 689,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		8 440,00	8 440,00	8 440,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	29 689,00		38 129,00	38 129,00	38 129,00
	TOTAL	2 273 000,00	486 998,38	2 013 001,62	2 013 001,62	2 500 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 500 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	88 072,72	0,00	141 153,71	141 153,71	141 153,71
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	149 144,84	0,00	415 816,88	415 816,88	415 816,88
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	237 217,56	0,00	556 970,59	556 970,59	556 970,59
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	237 217,56	0,00	556 970,59	556 970,59	556 970,59
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	44 462,07		0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	662 246,78		708 393,89	708 393,89	708 393,89
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		8 440,00		

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2022

Application acquiesc F. Espasie - nom

99_BU-030-253001135-20220405-8_2022_04_0

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	706 708,85		716 833,89	716 833,89	716 833,89
	TOTAL	943 926,41	0,00	1 273 804,48	1 273 804,48	1 273 804,48

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 226 195,52
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 500 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

678 704,89

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

REÇU EN PREFECTURE

Le 14/04/2022

Application agréée E. lequatre.com

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 178 000,00		4 178 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 185 000,00		2 185 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	433 606,11		433 606,11
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	87 675,00	0,00	87 675,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	30 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	1 000 000,00	708 393,89	1 708 393,89
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	127 325,00		127 325,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		8 041 606,11	708 393,89	8 750 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 750 000,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	29 689,00	29 689,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	145 000,00	0,00	145 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	216 320,00	0,00	216 320,00
204	Subventions d'équipement versées	31 000,00	0,00	31 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 507 405,92	0,00	1 507 405,92
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	515 000,00	8 440,00	523 440,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	20 000,00	0,00	20 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	27 145,08		27 145,08
Dépenses d'investissement – Total		2 461 871,00	38 129,00	2 500 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 500 000,00
---	---------------------

REÇU EN PREFECTURE

Le 14/04/2022

Application acquiesc. E. lepalme@ctm

99_BU-03 0-253 001135-202204 05-8_2022_04_0

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

REÇU EN PREFECTURE

Le 14/04/2022

Application adressée à : Equipe@com

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	38 000,00		38 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 140 000,00		1 140 000,00
71	Production stockées (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	5 650 000,00		5 650 000,00
75	Autres produits de gestion courante	5 165,92	0,00	5 165,92
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	29 689,00	29 689,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		6 833 165,92	29 689,00	6 862 854,92

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 887 145,08
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 750 000,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	141 153,71	0,00	141 153,71
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	8 440,00	8 440,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		708 393,89	708 393,89
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		141 153,71	716 833,89	857 987,60

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 226 195,52
--	---------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	415 816,88
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 500 000,00
---	---------------------

REÇU EN PREFECTURE

Le 14/04/2022

Application acquiescée E. Lequellecours

99_BU-030-253 001135-20220405-8_2022_04_0

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organiisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								ON	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 550 536,55									
1641 Emprunts en euros (total)					3 550 536,55									
565572 3	CREDIT AGRICOLE DU GARD	08/03/2005		01/11/2005	685 000,00	F		3,910	4,321		A	X Echéance constante		A-1
A1710028CONTR BAT	CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC ROUSS	25/01/2010		25/04/2010	330 000,00	V		1,705	1,346		T	X Echéance constante		A-1
MIN240744EUR AVENANT 2	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/07/2008		01/02/2009	1 200 000,00	F		4,680	4,786		A	X Echéance constante		A-1
MIN240744EUR025116/003	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/10/2008		01/11/2009	117 500,00	F		5,690	5,690		A	X Echéance constante		A-1
MON246879/0261876	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/08/2007		01/08/2008	1 218 036,55	F		4,720	4,790		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
1651 Emprunts et dettes assortis de garanties particulières (Total)					0,00									
1652 Emprunts et dettes assortis de garanties consolidées du Trésor					0,00									
1653 Emprunts et dettes assortis de garanties sur comptes spéciaux (total)					0,00									
1654 Emprunts et dettes assortis de garanties pour METP et PPP (total)					0,00									

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2022

Application agréée E-legalis.com

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 550 536,55									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

REÇU EN PREFECTURE

Le 14/04/2022

Application agréée E. Lapaire.com

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICINE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 840 598,12					144 305,91	84 388,84	0,00	49 181,28
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 940 598,12					144 305,91	84 388,84	0,00	49 181,28
585572_3 A1710028CONTR BAT		0,00	A-1	137 154,13	2,83	F	4,321		43 976,16	5 362,73	0,00	607,21
MIN240744EUR AVENANT 2		0,00	A-1	192 097,26	13,00	V	1,346		13 041,31	2 000,73	0,00	580,02
MIN240744EUR/0251116/003		0,00	A-1	839 850,27	16,08	F	4,786		33 419,17	39 304,99	0,00	34 595,90
MON248879/0261976		0,00	A-1	88 451,73	16,83	F	5,690		3 222,14	5 032,90	0,00	808,26
1643 Emprunts en devises (total)		0,00	A-1	683 044,73	10,58	F	4,790		50 647,13	32 887,49	0,00	12 609,89
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
prunts sur comptes spéciaux		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
tes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
tes envers locataires-acquéreurs		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
tes emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
runts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
tes emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE
le 14/04/2022

Application agréée E.fispublic.com

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant convert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 940 598,12					144 305,91	84 389,84	0,00	49 181,28

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

REÇU EN PREFECTURE
Le 14/04/2022

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		15,00	0,00	15,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint Administratif	C	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal 2e classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Principal 1ere classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Principal 2e classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		42,00	0,00	42,00	31,00	1,00	32,00
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint technique principal 1ere classe	C	20,00	0,00	20,00	14,00	0,00	14,00
Adjoint technique principal 2e classe	C	4,00	0,00	4,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	15,00	0,00	15,00	13,00	0,00	13,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BOIS NON CITES (k) (s)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		57,00	0,00	57,00	39,00	1,00	40,00

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2022

Application des F. de base com

SICTOMU - SICTOMU - BP - 2022

- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
- ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
- Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2022

Application acquies legalite.com

99_BU-030-253001135-20220405-8_2022_04_0

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N		CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				Indice (8)	Euros		
Adjoint technique		C	TECH	371	0,00	A Article 3-4	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)					0,00		
1	Adjoint administratif	C	ADM	371	0,00	A Article 3-a	CDD
1	Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	A Article 3-1	CDD
1	Adjoint technique	B	TECH	431	0,00	A Article A	CDD Contrat de Projet
3	Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	A Article 3-a	CDD
TOTAL GENERAL					0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PMI : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

3-5 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

nt un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-4 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le

nt un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

nt un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2022

Appréciation agréée f. lequatre.com

99_BU-030-253001135-20220405-8_2022_04_0

